effroyables plutôt que de renoncer, même extérieurement, à la foi de son église maternelle. Chez les Albanais, la conversion présenta moins de difficultés, car ils ne soutinrent jamais avec ténacité leur profession de foi. Actuellement, les Albanais pratiquent, en général, la religion musulmane, mais il est très vraisemblable qu'ils embrasseraient le catholicisme, ou qu'ils rentreraient dans le sein de l'église orthodoxe, s'ils y voyaient un avantage politique ou matériel.

Parmi les Bulgares convertis, les Pomaques se sont assez facilement accoutumés aux habitudes mahométanes; d'autres groupes, au contraire, qui avoisinent la frontière bulgare, sont restés fidèles, au fond, à leurs sentiments antérieurs, et attendent également avec impatience le jour où ils pourront de nouveau se dire ouvertement chrétiens. Ces faux-mahométans helléniques, albanais et slaves sont bien connus des Turcs; par conséquent, les beys, les receveurs d'impôts, comme tous les autres fonctionnaires, les mettent aussi impitoyablement à contribution que les paysans chrétiens.

Les rapports légaux entre le fermier et le grand propriétaire sont tout-à-fait arbitraires. A proprement parler, le paysan est le fermier du bey ou de l'aga dont il cultive la terre. Cependant, il garde la propriété du sol de la chaumière qu'il habite au village, car celui-ci était déjà occupé par les chrétiens avant l'arrivée des Turcs, et les conquérants prirent seulement possession de la terre labourée. Le village resta donc libre, ainsi que l'église, les maisons de commerce et celles des artisans. Néanmoins, le bev s'attribue toujours la possession des édifices, ou plus exactement des cabanes misérables de ses fermiers. et les autorités ne manquent pas d'appuyer ses prétentions illégitimes, à tel point qu'il peut s'arroger le droit d'expulser du village un paysan déplaisant, ou l'obliger à continuer ses corvées, dans le cas où il se refuserait à renouveler son contrat de travail.